



# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020



## 1 – VIE DE L'ASSOCIATION

### 1.1 – Conseil d'Administration et bureau

- Le Conseil d'Administration (CA) et le Bureau (BUR) se sont réunis respectivement 6 fois et 1 fois, soit en présence soit à distance à cause de la pandémie.
- Un groupe de travail a été constitué dans le cadre des 50 ans de l'APNO en 2021 afin de piloter la rédaction d'un livret commémoratif programmé pour la fin du printemps et la mise au point d'une journée festive le samedi 9 octobre 2021. Ce groupe de travail se réunit selon les besoins.

### 1.2 – Relations avec les adhérents

- Rappel : courrier électronique : [contact@apno.fr](mailto:contact@apno.fr) - site web : [apnolonne.fr](http://apnolonne.fr)
- Le blog APNO créé par Thierry Huguet a continué son activité en 2020.
- Le site internet est actuellement en cours de rénovation.
- Les sorties prévues n'ont pu être maintenues en raison des consignes sanitaires, exception faite de celle de février.
- Diffusion de 3 lettres d'information afin de maintenir le lien avec les adhérents.
- Activités - Sorties :
  - . 19 janvier : présentation diapos des sorties 2019, repas au Roc Saint Jean ;
  - . 24 février : sortie Villa Chailley et son parc avec une présentation de Laurent Thiéblin, puis la corniche de la Chaume et sa géologie.

### 1.3 – Relations avec le public

- Opération « Nous voulons des coquelicots ». Depuis décembre 2018, l'APNO organisait, en lien avec le mouvement national, tous les premiers vendredis du mois de 18h30 à 19h30 un rassemblement sur la place de la Liberté contre l'utilisation des pesticides de synthèse avec le recueil de signatures. En 2020, un rassemblement a été organisé début janvier et début février avant les mesures contre la Covid 19. Le mouvement national s'est arrêté en septembre 2020 après avoir enregistré plus d'1 Million de signatures... Un nouveau mouvement est en train de naître : « Nous voulons des paysans » pour une nourriture de qualité sans pesticides et rémunératrice pour les paysans.
- Café biodiversité proposé par les étudiants BTS du lycée Nature sur l'intérêt de gérer les terrains pour favoriser la biodiversité, notamment l'Azuré du serpolet ; avec notre participation.
- Exposition « la vie dans les dunes » : prévue au départ en mars, elle s'est effectuée du 10 août au 11 septembre dans le hall de la Mairie des Sables d'Olonne.
- Opération « Laisse de mer » pilotée et coordonnée par FNE Pays de la Loire sur la côte vendéenne. Sur le littoral du Pays des Olonnes, c'est l'APNO qui rencontre les estivants .



4 animations ont eu lieu au cours de l'été :

- . jeudi 9 juillet : de 14h à 16h, plage de la Paracou ;
- . jeudi 23 juillet : de 14h à 16h, plage des Gravieres à l'Aubraie ;
- . jeudi 6 août : de 14h à 16h, plage de Sauveterre ;
- . mardi 11 août : de 14h à 16h, plage des Granges.

Elles nous permettent de montrer le rôle de ces déchets organiques (algues et animaux morts) abandonnés par la mer sur nos plages dans l'écosystème côtier et leur importance pour la biodiversité et la lutte contre l'érosion.

- Participation au Forum Municipal des Associations les 4 et 5 septembre au Havre d'Olonne.
- Participation à la Fête de la Science (03-06 octobre) à la Croisée du musée de l'Abbaye Sainte-Croix, sur le thème « Pourquoi l'Homme aime les papillons mais n'aime pas les chenilles ? » avec réalisation d'un stand, d'affiches et d'une exposition. Bonne fréquentation du public samedi et dimanche malgré la jauge réduite.

#### **1.4 – Relations avec les étudiants et scolaires**

- 9 janvier 2020 : rencontre de 4 étudiants BTS du lycée Nature qui travaillent sur des espèces propres au terrain calcaire d'Olonne, notamment l'Azuré du serpolet.
- 4-5 octobre dans le cadre de la Fête de la Science : réalisation d'un stand avec animations spécifiques pour les scolaires (environ 200 enfants sur 2 jours) sur chenilles et papillons.
- 6 octobre 2020 : présentation par l'APNO de la gestion de l'Ileau de Champclou pour préparer la journée d'intervention sur le site au Lycée Nature de La Roche-sur-Yon, avec la classe de première GMNF (Gestion des milieux naturels et forestiers).
- La fête de la Nature annulée en mai a été reportée au 9 octobre Sur le thème « Prenons en de la graine » nous avons accueilli 2 groupes de 6 personnes sur l'Ileau de Champclou et pu ainsi profiter des fruits de l'automne.

#### **1.5 – Relations avec la presse**

- L'APNO a été sollicitée par la presse locale et départementale dans le cadre d'interviews liées au premier confinement et ses conséquences sur la faune.

## **2 – ACTIONS AVEC LES COMMUNES ET AUTRES SERVICES PUBLICS**

### **2.1 – Nouvelle commune des Sables d'Olonne**

La fusion des 3 communes des Sables d'Olonne, d'Olonne sur mer et du Château d'Olonne en une seule au 1er janvier 2020 conjuguée avec la pandémie ne nous a pas permis d'avoir un dialogue suivi avec les élus et services de la ville en charge de l'environnement.

- Repair Café

Le Repair café a été créé le 1<sup>er</sup> avril 2017, en partenariat avec les conseillers de quartiers et la ville des Sables d'Olonne qui fournit la salle, les boissons et gâteaux et s'occupe de la diffusion. Différents ateliers ont lieu : le petit électro-ménager occupe la moitié des réparations, le reste se répartit entre la



couture, les conseils pour l'entretien de la machine à coudre, les réparations de vélo, l'informatique (entretien et conseil d'utilisation). Les smartphones usagés sont aussi récoltés et envoyés à l'atelier du Pin géré par Emmaüs qui les reconditionne ou récupère les métaux précieux.

Pour gérer l'ensemble, de 45 à 50 bénévoles interviennent à tour de rôle. Un partenariat est réalisé avec « Le livre voyageur » qui propose des échanges de livres. En 2020, une seule séance a pu se dérouler le 1er février, avant l'entrée en vigueur des mesures contre la pandémie : 143 entrées et 93 réparations ont été enregistrées. Les médias (Ouest France, le SVJ, Télé Vendée, Radio RCA et Alouette FM) ont relayé l'activité du Repair café.

## **2.2 – Communauté d'Agglomération des Sables d'Olonne**

### **2.2.1 – Aménagement du territoire : SCOT, PLUi et PCAET**

Le schéma de cohérence territorial (SCoT) doit donner les grandes orientations de l'aménagement du territoire. Pas d'évolution depuis le diagnostic d'avril 2017, dont les conclusions, partielles et partielles, nous avaient beaucoup inquiétés. Un nouveau SCoT aurait dû servir de base à l'élaboration du PLUi (plan local d'urbanisme intercommunal) annoncé l'année dernière. C'est donc la compatibilité avec l'ancien SCoT qui s'imposera au nouveau PLUi. Or l'actuel SCoT approuvé en 2008 est obsolète. Il a 15 ans et n'est plus cohérent avec les nouvelles normes nationales, draconiennes en matière de consommation d'espace. À notre sens, il aurait fallu donner les grandes orientations dans un nouveau SCoT, avant de les détailler dans le PLUi.

L'année dernière, nous annonçons le début de l'élaboration d'un nouveau document, très important également, le plan climat air énergie territorial (PCAET) dont le rôle sera de définir des objectifs stratégiques et opérationnels, pour atténuer le changement climatique et s'y adapter, promouvoir les énergies renouvelables, maîtriser la consommation, réduire notre dépendance énergétique, réduire les émissions de gaz à effet de serre. En mars, un atelier a permis d'évoquer des « futurs souhaitables », et en septembre, un atelier a travaillé sur des stratégies d'économie d'énergie et de développement d'énergies renouvelables.

### **2.2.2 – Enquêtes publiques**

L'année 2020 fut très riche en enquêtes publiques, l'APNO a déposé son avis sur les dossiers suivants :

- 31 juillet 2020 : régularisation du dossier des travaux du barrage de la Gachère suite à la tempête de 2010 ;
- 23 septembre 2020 : aménagement de la ZAC Vannerie 1 avec expropriation (Déclaration d'Utilité Publique signée le 18 janvier 2021) ;
- 25 septembre 2020 : mise en compatibilité du PLU pour l'ancienne clinique du Château d'Olonne, approuvée par le conseil communautaire le 10 décembre 2020 pour la construction de logements collectifs ;
- 2 octobre 2020 : permis d'aménager de la zone des Moinardes délivré le 18 décembre 2020 ;
- 25 novembre 2020 : dérogation à la loi « littoral » pour la construction de la STEP de l'île d'Olonne ;
- 11 décembre 2020 : révision du PLU de la commune de Vairé.



### **2.3 – Conseil Départemental de la Vendée**

Participation le 25 février 2020 à une réunion au service des Espaces Naturels Sensibles du Conseil Départemental de la Vendée dans le cadre de la consultation des APNE (Association de Protection de la Nature et de l'Environnement) pour l'élaboration du Schéma départemental des Espaces Naturels Sensibles de Vendée 2021-2026. L'APNO a signalé les espaces naturels non encore protégés au Pays des Olonnes afin qu'ils soient consignés sur la liste départementale pour leur mise en protection future en cas de cession ou/et changement d'affectation.

Ce plan départemental s'inscrit dans le cadre du plan d'action Biodiversité Climat 2020-2023 et de la transition écologique. Les principaux axes de l'action du département sur le plan environnemental sont les suivants :

- Plantation de 1,1 million d'arbres (300 000 le long du réseau routier, 600 000 sur les délaissés communaux et 200 000 en haies et bosquets agricoles);
- Porter la surface des espaces naturels sensibles propriété du département de 2 700 à 3 000 ha;
- Labelliser et mettre en protection, sur la base du volontariat, 2 000 ha d'espaces naturels sensibles privés par l'attribution d'aides en échange du maintien ou de l'amélioration des milieux.

Le Schéma Départemental des Espaces Naturels Sensibles de Vendée 2021-2026 a été approuvé par délibération n° IV-I-1 du 25 septembre 2020 et a fait l'objet d'une présentation privée par visioconférence à chaque APNE consultée (le 4/11/2020 pour l'APNO).

### **2.4 – DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement)**

Participation le 9 juillet 2020 à une rencontre des associations environnementales ligériennes à la DREAL de Nantes sur une invitation de FNE Vendée.

Cette réunion s'est déroulée en 2 parties, l'une au cours de laquelle la directrice de la DREAL, Mme Annick Bonneville, a sensibilisé les participants à la nécessité de répondre aux enquêtes publiques, fait part des actualités environnementales nationales et régionales (40 ans de la RN de Grand-Lieu, 50 ans du PNR de la Brière) et rappelé qu'il restait des fonds disponibles pour des projets environnementaux ; l'autre, pilotée par Mr Julien Custot, directeur adjoint, fut un tour de table où chacun a présenté ses actions et fait part de ses difficultés dans le contexte de la crise sanitaire actuelle.

### **2.5 – CEN PDL (Conservatoire des Espaces Naturels des Pays de la Loire)**

Participation le 18 février 2020 au Comité de pilotage « Papillons de jour et libellules » au CEN PDL à Angers. Cette réunion annuelle a pour objet de faire un suivi des sites naturels hébergeant des espèces de papillons et libellules qui bénéficient d'un statut de protection nationale et régionale. Le Pays des Olonnes est concerné par l'Azuré du serpolet dont le cycle de vie est conditionné par la présence d'origan vulgaire et d'une espèce de fourmi.



### **3 – ACTIONS DE PROTECTION**

#### **3.1 – Flore des Olonnes**

- Lancée en 1992, l'opération de souscription appelée Flore des Olonnes a permis l'achat de parcelles de sites écologiquement intéressants sur l'Illeau de Champclou et dans les tourbières alcalines des Bourbes de l'Allerie. L'APNO est maintenant propriétaire de 2 ha 45 a sur l'Illeau de Champclou et de 1 ha 80 a 41 ca sur les Bourbes de l'Allerie et poursuit les acquisitions qui se présentent.
- Sur l'Illeau de Champclou, un contrat avec les sauniers du GAEC la Salorge de la Vertonne permet un pâturage de moutons de juin à septembre, en accord avec le plan de gestion. Dans le cadre d'une convention de partenariat avec le Lycée Nature de la Roche-sur-Yon, une journée en novembre avec une classe de première GMNF permet d'entretenir certaines parcelles par fauchage. Un contrat Natura 2 000 a été engagé en 2018 pour 5 ans et nous permet de financer un fauchage annuel et le broyage avec export en faisant intervenir des entreprises locales, Grelier et Sève et Source. Les travaux effectués ainsi que le pâturage, permettent un excellent développement de la flore de l'Illeau : l'Iris spuria et 6 espèces d'orchidées dont la très jolie Ophrys apifera. Comme le confinement n'a pas permis de réaliser la fête de la nature en mai, c'est en octobre que nous avons pu présenter l'Illeau de Champclou avec les plantes en graines !
- L'APNO a fait l'objet d'un contrôle « in situ » de la part de l'Agence de Services et de Paiement (ASP), visant à s'assurer de la bonne exécution et du bon usage des fonds attribués dans le cadre du contrat Natura 2 000. Le rapport de l'inspecteur ne mentionne aucune remarque.
- Notre association a renouvelé son signalement de pollution par des eaux usées de la corde qui borde l'accès à l'Illeau de Champclou, auprès de la DDTM via le réseau FNE.
- Le Conservatoire du littoral a mené, en partenariat avec le Lycée Nature, un chantier sur les Conches Bressaudières pour la gestion de ces espaces dunaires de grande valeur biologique, notre association a été consultée pour la conduite des travaux.

#### **3.2 – Comité de pilotage Parc naturel pédagogique des Marais d'Olonne**

Les 80 ha de marais des Loirs achetés par le Conservatoire du Littoral, associés aux 40 ha de marais communaux, sont à l'origine du Parc naturel à vocation pédagogique géré par une convention tripartite (Commune, Conseil général et Conservatoire du littoral). Une réunion du comité de pilotage à laquelle nous avons participé s'est tenue le 2 octobre 2020.

#### **3.3 – Natura 2000**

L'APNO est membre du comité de pilotage des 2 sites :

- Marais de Talmont et zones littorales entre les Sables d'Olonne et Jard-sur-Mer (président Mr Jannick Rabillé). Le comité de pilotage s'est réuni le 19 juin 2020 ; Guillaume Da Silva, coordinateur Natura 2000 nous a présenté les inventaires réalisés et les propositions d'extension et nous avons assisté au comité technique du 24 septembre à Jard sur mer.
- Sur le site Dunes, forêt et marais d'Olonne : l'APNO a fait une présentation sur site des Bourbes de



l'Allerie à l'animateur Natura 2000 Paul Gaborit.

### **3.4 – SAGE du Bassin Versant AUZANCE VERTONNE. Commission Locale de l'Eau (CLE)**

Traditionnellement, compte tenu de l'importance du collège « élus » au sein de l'instance, le Préfet de Vendée, après les élections municipales, prend un arrêté pour former une nouvelle CLE. Une seule réunion CLE cette année, le 13/03/2020. Puis la pandémie a ralenti la décision du Préfet qui est intervenue en novembre. Une réunion d'installation de la nouvelle CLE a eu lieu en janvier 2021. L'APNO est présente à la CLE, aux commissions thématiques Ressource en eau et Qualité de l'eau. Elle est également membre du bureau de la CLE.

### **4 – Insertion dans le réseau FNE (France Nature Environnement)**

Comme annoncé à l'AG 2019, l'association COORLIT 85 (1), fondée en 2006 pour représenter FNE en Vendée en remplacement de l'ADEV, a été dissoute pour permettre l'adhésion directe de ses 4 associations membres à la structure départementale, au même rang que la LPO Vendée et la CDMF. S'en est suivi un changement de dénomination : VNE (2) est devenue FNE Vendée (3), dont les statuts admettent des adhésions individuelles, ce qui répond à certaines demandes de sympathisants isolés. Nouveau Bureau : président Y. Le Quellec, secrétaire générale AM. Grimaud, trésorier C. Pacteau.

Chaque association membre est représentée par 2 personnes au Conseil d'Administration (pour l'APNO : AM. Grimaud et A. Le Gal). Ce changement d'organisation permet une meilleure lisibilité de notre organisation. Elle conserve la désignation des représentants du réseau aux diverses commissions départementales CDNPS, CDPENAF, CDAC, Commission chargée d'établir la liste des commissaires-enquêteurs de Vendée, Conseil de Gestion du PNM, CMF...

-----

Renvois :

- 1 - Coordination des associations environnementales du littoral vendéen
- 2 - Vendée Nature Environnement, fédération départementale (<http://vne.eklablog.com>)
- 3 - France Nature Environnement des Pays de la Loire ([www.fne-pays-de-la-loire.fr](http://www.fne-pays-de-la-loire.fr))